VENTE D'UN

# Cottage Double Rémunérateur

1818 et 1820 RUE ST-PHILIPPE.

## MERCREDI, LE 24 MARS, 1909.

Succession de Veuve August Gaspard. No 67,481.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans.—Division "E".

DAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—
I Louis C. Spear, Encanteur — Burean
B02 rue Férdido — Il sera-geodu, MERCRE.
DI. le 24 mars 1909, à midi, à la Bourse des
Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre
les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 15 fe
virse 1909, par l'Honorable Geo. H. Théard,
iuge de la Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, Division E. dans l'affaire
Un certain lot de terre avec les bâtisses et
améliorations qui s'y rrouven, droits, voics
et privileges y appartanant ou de quelque
et privileges y appartanant ou de quelque
et privileges y appartanant ou de quelque
façon en dépendant, situé dans l'illet désigné par le No
ing l'illet est borné par les rues El Philippe, sur
cent ving: quatre piecs huit pouces trois
lignes de face a la rue El-Philippe sur
six lignes de face a la rue El-Philippe sur
cent ving: quatre piecs huit pouces trois
lignes de protondeur d'après un plan annexé
à un acte passé pardevant T. Saghers, notaiire, le 10 mars 1857; étant la même propriét,
acquière qua tre piecs huit pouces trois
lignes de protondeur d'après un plan annexé
à un acte passé pardevant T. Saghers, notaiire, le 10 mars 1857; étant la même propriét,
acquière qua tre date de l'acquêreur, a son propar date de l'acquêreur, a son propre ordre et par lui endossés, portant 80/0
auntrée par nu de la date de l'acquêreur, a son propre ordre et par lui endossés, portant 80/0
beterre meaurant trente-et-un pieda neof pouces
six lignes de protondeur d'après un plan annexé
à un acte passé pardevant T. Saghers, notaiire, le 10 mars 1857; étant la même propriét,
acquêreur et la poll e d'assurances de
d'après un acte passé le 12 novembre 1903
paidevant Robert Legier notaire et sarrégis

#### Stroudback & Stern.

# VENTE DE RECEVEUR.

B. SAMUEL VS BUILDERS SUPPLY COMPANY, LIMITED.

No 88,697-Cour Civile de District pour Paroisse d'Orléans--Di-vision "B".

#### MERCREDI,

Le 3 Mars, 1909, à 11 heures A. M., sur les lieux. No 779 rue S. Franklin, entre Girod et Julie. il sera Vendu à l'Enchère Publique,

DAR STRUUDBACK & STERN, Leonard

L. Stern. encanteur—Sur les lieux ci-des

gus mentionnés, en vertu de et conformément

a un ordre rendu par l'Hon. Frei D. King.
ligge de la Cour Civile de District pour la
parcisse d'Orieane. Division B. elgné le 11me
lipour de févrer 1909; dans l'affaire ci-dessus

lipitulée et numérouse—

Le-contenu de la Baildere Supply Com pany

Le-contenu de la Baildere Supply Com pany

J. L. Onorato.

ANDOROR JUDIULAINE.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Ordena. Division A. dossier No 87 431, dans l'affaire intitulée Succession de Join Clegg, ledit ordre daté et signé le 5 jan 1er 1990 et moiressé à J. L. Oncrato encanteur. J'offrirai en vente et vendra: à . enchère bublique, à midià la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne. JEUDI, le 4 mars 190s, la proprièté foncière ci-après désrite, à savoir. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amélicrations qui s'y trouvent et les droits, voies, prvilèges, servitudes et avantages y apparienant sinée dans leSeptième District de cette vile, dans l'ilet borné per l'avenue Carrollton, les rues

dans la Septieme District de cette ville, dans Filet borné par la svenue Carrolton, les rues Cinquième, Short et Pinm; ladite portion de terre commençant à une distance de cant cinq pieda neuf pouces de l'encoignure de l'avenue Carroliton et de le rue Pium et mesurant soixante piede de face à l'avenue Carroliton

eoixanie piede de tace à l'avenue Carrollon sur cent trente-cinq piede de profquêur entre lignes paralleles, le tout d'après un devis pière abnexe a un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire le 20 janvier 1899. Conditions— Une moité ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquérant à son propre or-

par un billet de l'acquéreur à son propre or-dre et par lui endoasé portant 8 pour cant par an d'intérêt de la date de l'adjudication i us-

pour cent d'honoraires d'avocat en cas de pro

pour cent d'noncraires d'avoix en tes de pro-ces, ledite pre liété devant être assurer par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au perteur du billet et l'acquéreur devant payer en aus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dura et exigibles sur la propriété pen-

dant l'année 1809. L'acte de vente parde-vant J. Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur inclunt les frais de tous cetifficate: d'x pour cent de dépôt de-vant être fait au moment de l'adjudication,

Encanteur et Agent de Propriétée Fancièree
Bureau 910 rue Gravier.
31 jan-31-fév 7 14 21 28-mare 4

I. B. Rennyson.

ANNOHOE JUDICIAIRE.

ncossion...de Mistress A. L. Howard-No 84,489, Cour Civile de District...Divieion C.
Une Résidence Double à deux Etages, avec
Mansarde B en Finie.

1431-33 Rue Prytanée, coin Melpomène, Ilet St Charles et Thalis.

A l'Encap, Jeudi, le 11 Mars 1909.

A la Bourse des Propriétés Poncières, 311 Rue Baronne, à Midi.

Le Propriété contient, de chaque côté. 11 chambres, vestibules, office et chambre

a bain.

Le lot meeure 40 pieds, 11 ponces de face à la rue Prytanée, sur 85 pieds de face at

protondeur à la r e Melpomène. La propriété; sera vendue sujett e aux baux expirant le 30 septembre 1909, à \$35.00 par mois, c haque côté.

Tout le pavage et la courbe étant entière mont payés.

Dana l'affaire de la succession de Mistress A. L. Howard,

No 84.439, Cour Civile de District, Divi

no 84.439, Cour civile de District, Divi-aion C.

EM VERTU de et conformément à un ordre à moi gadresse par l'Hon. John 8t Paul, juge de la Division C. Cour Civile de District de la Paroisse d'Oriéans, signé le 27 mai 19 8 et le 20 janvier 1909, je procèderai de vendre, à

Foncière, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 11 mars 1909, à midi, la propriété di dessus dé.

erite.
Conditions—Un tiers on plus comptant et i

balance, s'il y en a, en un et deux ans de cré-dit, représenté en billets de l'acquérenr, payables en un et deux ans après le passage

payables en un et deux ans apres le passage de l'acte de venie, a vec intérêt au taux de 7 0<sub>1</sub>0 par an de leur date, les paiements des dits billets devant être garantis par les clas-ses usuelles de sécurité. La sequéreur devani assumer et promettre de payer les taxes pour

'année 1909. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, gotaire, Dix

J. Zach. Spearing, avocat 7:6v-7:14:21:28-mars 7:10:11

cent de dépôt au moment de la vente

I B. RENNYSON, Encanteny.

#### Louis Hufft.

AMBONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple, No 3122 rue Chippewa.

Mme Mary Buchel, veuve de Adam Warner, et als. vs Mary Josephine Jackson et John Wesley Jackson, mineurs, No 87,840—Cour Civile de District, Divi-

par Louis Hufft. Encanteur, — Butreau se 82d rue Union. MERCREDI. 183 mars 1909, à midi. à la Beurse des Proprâtes Fontières. No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Urièans, en varuu de et coaformément à un ingement rendu is 22 janvier 1909 et aigné 185 janvier 1909, readu et signé par I Henorable W.B Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la narchiana. "(britana i Henorable W.B Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse i. Orléana Division D. dans l'affaire ci-dessus numérotée et inutulée, je procéderal de vendre au plus haut enché isseur à l'enchère publique la propriété si-aprés décrite, à saveir—

prepriété si-après éécrite, à saveir—

Un lot de terre avec les bâtisses etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 23 borné par les rues Haitième, Neuvième, St. Thomas et Chippewa, désigné par le No 9, me-urant trents et-un piede quatre pouces trois quarts de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent pieds ent ligase parallèles, mesure américaine, d'aprês un plan par B Buisson, voyer, le 10 juin 1841 et déposé romme plan No 22 dans le livre des plans No 2 par Wm Christy, snoien notaire, E'ant la même propriété acquise par Adam Warner, par acte passe haidevant James Fahey, notaire, le 16 avril 1852, enregistré dans le livre des transferts 145, folio 8 et par ses héritiers par jugement daté le ler décembre 1904, dans la succession de Adam dessant de la finer décembre 1904, dans la succession de Adam Warner. No 74,852, du dessier de la Cour Civile de District.
Conditions de la vente—Pour du comptant, dix peur cent duquel sera pavé au dit encanteur au moment de l'adjuncation, la balanceau mement de la confirmation de ladite vente laquelle sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, auquel acte ledit encanteur est apécialement autorisé de aigner. En plus du dit prix d'achat l'acqué-sur de la vente au-ra à payer les f als de ladite vente et tout les mbre 1904, dans is succession do Adam nor. No 74.852, du dossier de la Cour

ra a payor les f sie de ladite vente et tont les itals des certificats.
LOUIS HUFFT, Encantour. Louis Henry Burns, avocats pour les de-31 jan-31-fev 7 14 21 28-mars 3

# Cicero A. Ramsey.

Splendide Cottage Simple

Connu comme No 4011 rue S. Remnartliet Rues Général Taylor et Marengo. Dans l'Affaire de la Succession de

Mme Elmire Smith. No 88,565-Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

Mo 88,565—Cour Civile de District, Pareisse d'Orléans, Division D.

AR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—

Bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le ler avril 1909, a la Bourse des Propriétés groncieres, a mid', il sera veudu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre da'é et aigné le 25 février 1909, par l'Honorable W. B. Sorv merville, juge de la susfitse Cour, Pivisien D, dans l'affaire ci-deseus intituée et à moi adressé, la propriété ciapsès décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., atué dans le Rixième District, dans l'ilet borné par les rúes S. Rempart, Saratoga, Général Taylor et Marengo, désigné par le No 28, plan de S. G. Del Isle, voyer, le 5 mai 1893 annesé à un acte pardevant E. Commagète, aucten notaire le 25 juin 1893, et mesurant 30 piede 10 pouces à la rue S. Rempart, 27 piede é pouces et deux lignes dans le fond, aur 152 pieds 6 pouces et 4 lignes au la ligne le divisant du lot No 27, et lignes aur la ligne le divisant du lot No 27, eur la ligne du fond dudit lot et venant à un seint la rue 8, Rampart sur la ligne du fond dudit lot et venant aun seint la rue 8, Rampart au la ligne du fond dudit lot et venant aun seint la rue 8, Rampart sur la ligne du frisant point à la rue S. Rampart sur la ligne divisant ledit lot du lot No 29 d'après une vente faite par sort-pardevant C. A. Butler, notaire, le 28 mars 1994.

s ameliorations sont connucs 4011 rue S. Rempart et consistent en un cot tage aimple contenant galerie sur le devant et sur le côté, cinq chambres, bâtisses dans le Conditions — Comptant, l'acquérent devant

assumer et payer les taxes de ville et d Etat pour l'année 1909 et payer pour l'ac-te de vante pardevant Joseph Lestenac lasger, nota re, et faire un dépôt de 10 pour ger, nota re, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, avec Cicero Banney, ence teur Joe Lauane, hiesegr, avocat.

28 fév 28—mars 7 14 21 28—av } VENTES A L'ENCAN.

#### Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONUR JUDICIAIRE. BONS TERRAINS POUR BATIR TROISIEME DISTRICT.

TROISIEME DISTRICT.

TAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR
EERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bursen 239 ras Carondelet.—JEUDI, le ler avril 1909, a midi, a la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 février 1909 de l'Eton. W. B. Sommerville, iuge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D. dans la succession de Arnaud Ramar, No 88,061; a propriété ci-acrès écrite, à savoir: Six certains lots de terre, situés dans le Troisième Diatrict de la Nouvelle-Orléans, désigués aur un plan per Ailen D'Hémécoort, voyer, daté du 23 novembre 1850 par les nu mèros 1, 2, 3, 4, 5 et 20 dans l'ilet borné par les rees Bagatelle (maintenant Bourbon). Bt Antoine, Livingston en (Maudoline) et Pélopidas : les dits lots sont contigue et mesurent comme suit : les lots 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 25 pieda 6 1/2 pouces de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur une prefondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Bagatelle et Pélopidas. Le lot No 20 est contigu aux lots numéros 1, 2, 3, 4 et 5 dans le foud, mesurant 40 pieda 7 pouces 3 lignes de face à la rue Pélopidas aur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallè et.

Acquis par Arnaud Ramar de la "Pontchartrain Rail Rosd Company" a après un acte pardevant A. Bandonin, notaire, daté du 3 decembre 1850, enregistré dans le Livire des Transferts No 52, folio 304, près du Chemin Gentilly et de la rue Champa Elysées.

Conditions — Comptant. L'acquéreur doit payer les taxes de 1909, 20 pour cest comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 fév-28-ma: 7 14 21 28-evril 1

ANNONCE JUDICIAIRE. BON PLACEMENT En une Résidence Double en hois à deux

Nos 2005 et 2007 rue Nord Rempart.

Succession de Mme Madeline Pons Veuve de No 84.507-Cour Civile de District pour le paroisse d'Oriéans. No 84.507—Cour Civile de District pour la paroisse d'Ortéans.

TDAR KERNAGHAN, CORDILL & PARE KERSUN.—W. A. Kernaghan, encarteur, Bureau 339 rue Carondelet — JEUD1 le
25 mars 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Fon ieres. No 311 rue Baronne il seravendu à l'enchère publique, en vertu d'un
ordre daté du 18 février 1909 par l'Hon.
George H Théard, juge de la susdite Cour.
Divisien E dans l'affaire di-dessus intitulée,
la propriété d'après décrite à savo'r:

La résidence double en bous à deux étages
bien construite. Nos 2005 et 2007 rue N.
Rempart, contenant six chamores de chaque
odé, le terrain est décrit comme un lot de
terre avec toutes les améliorasions qu'i s'y
trouvent, sithé dans le Trofeième District
de cette ville, dans lilet borné par les rues
Nord Rempart, Touro, St.Claude et Françaia, mesurant, en mesure française, 30 pieda
de face sur 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes en
mesure américaine à la rue Nord Rempart
sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de pro-

mesure américaine à la rue Nord Rempart sur 127 pieda 1U pouces et 5 lignes de profondeur, en mesure américaine, entre lignes parallèles.

Aussi une portion de terre située dans le Trousieme District de ceste ville, dans l'ilet cideasus décrit, mesurantonie pouces et demis (11 %) de face à la rue Nord Rempart, sor une profondeur de 93 pieda. 8 pouces, entre lignes paral eles, contigu à la propriété cideasus décrite et sur le côte sud de celle là.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, la balance, s'. I y en a, en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypotheque et lien de vendeur, portant sept pour cent par an d'intérêt de la date inaquau palement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles

L'acquéreur devant assumer les taxes ducs et exigibles en 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjutication. Dix pour cent comp-tant du prix d'achat requis au moment de la verte. L'acte de vente pardevant arthur H. Brown, notaire aux frais de l'acquéreur. 21 fév—21 28—mars 7 14 21 25

#### No 87,431-Cour Civue de District, paro see d'Oricans. Succession de John Clegg. Carrère & Keeney.

ARRONOM JUDIOIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Positivement au plus haut et deraier enchérassur de trois cottages doubles, Nos 246547-49-51-53-55 avenue Jackson, entre les
rues Franklin et Saratogs, l'ilet Joséphine,

rues Franklin et Saratoga, i net Josephine, devant être vendu séparément. Résidence moderne sur un terrain mesurant 45'x123' 2'' 0''' No 138 rue Cortes, cein Iberville. Cottage double No 1230.32 rue Freret, près de la rue Clie. JEUDI, le 4 mars 1909, à midi. à la Bour-Baronne.
Joseph P. Skelly et allys Mary Ekelly, mineure.
No 88, 248—Cour Civile de District pour la
paroisse d Urléans, Division A.

DAR CARRER & KERNEY Ernost A DAR CARRERE & KEENRY Ernest A.

L. Carrère, Encanteur, Bureau No 506 rus
Perdido — JEUDI. le 4 mars 1909, à
midi. à la Bourse des Propriétés Foncières,
no 311 rus Baronne, dans le Premier District de ostie ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 20 janvier 1909, et agné le 26 janvier
1909, par l'Honorable T. C. W. Elius, juge
de la Cour Civile de District pour la parousse
d'Orléans. Division A, dans l'affaire c; desens
intituiée et numérotée, le procéderai de ven-

intituiée et numérotée, je procèderai de ven-dre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º Trois certains lots de terre avec toutes
les bâtisses et améliorations qu' a'y trouvant,
dans le Quatrième District decette ville, dans
l'ijet borné par les rues Jackson, Frankin,
Saratoga et Joséphine, désigné cemme lots Nos 4 5 6 et mesurant chacun vingt-sept Nos 4, 5, 6 et mesurant oasoun vingtisept pieds cinq pouces et quatre lignes de face à l'avenue Jackson, sur une largeur sur la ligne du fons de vingt sept pieds ciuq pouces trois 1/2 lignes sur une profondent entre lignes parailèles de cent pieds plus ou moine. Les améliorations consistent de treis cottage doubles en bots convert en ardouses conte-nant de chaque côté 4 chambres hangar, cinant de chaque cole a chammere, hangar, ci-terne, cour, etc., et chacune loss \$21 par mois comma comme les Nos municipaux 245-47. Nos 2049-51. Nos 2053-55 avanne Jackson. 2º Un certain morteen ou portion de terre avec les hâtisses et amé l'orations qui s'y trou-veut, dans le Denxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Cortez, Telemachus et Iberville, désigné comme le tout du lot No 15 et le moitié du lot No 14, tout du lot resemble quarante oinq pieda de face à la rue Cortez sur cent vingt-trois pieda deux pouces en profondeur et façade à la rue

Les améliorations consistent en un joli cot-Les améliorations consistent en un joir cor-tage simple en bois à deux etages couvert en ardeises, retiré de la rue, syant un joir gril-lage et contenant salon, vestibule de técep-tion, salle à manger, vestibule, 4 chambres à coucher, chambre à bain, cabines de toilette sanitaire, lavabo stationnaire, office, cuisi-ne, ga eries devant et derrière, etc.; dans la cons se trouvent hauger, citerne, etc.; la rue ne. ga eries devant et derrière, etc.; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.; la rue lieur lie est parée en asphalle, loué à bah jusqu'au 30 sept. 1909 à \$45.00, et pertant le No municipal 138 rue N. Cortez.

3º Un certain lot de terre, avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, et feu: les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans l'elet No 358, borné par les rues Cilio, Erato, Howard et reret, désigné comme lot Ne 9 et mesurant trentedeux pieds de face à la rue Freret aux cent vingt est pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parailèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double en bois couvert en ardoises, retiré donble en bois couvert en ardolaes, retiré conque come e onamores, gallerie, nangar, ci-terne, etc., et loué #24 par mois et portant les numéros municipaux 1230-1232 rue Freret. Conditions—Comptant, l'soquéreur devant assumer les taxes de 1902, l'assurance non assumer les taxes de 1909, i assurante non expirée, prendre possossion du loyer à partir du jour de la signature de la vente, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour l'er la vente. L'acte de vente pardevant James C. Henriques, notaire, ann frais de l'acquéreur.

31 jan-31— fev 7 14 21 28— mars 12 3 4

CHEVAUX ET MULEIS

gotob..... 860100 Avocate.

VENTES A L'ENCAN.

#### Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Rue Dumaine, entre les rues Rendon et Lopez. Mme Alphonsine Bachemin, épouse de thony Randazzo, vs Anthony Randazzo. Cour Civile de District — Division A — No 85,065.

DAB FREED & CLESI.—N. J. Clesi, Encenteur.—En vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de Dia-triot, Div. A. pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 17 fevrier 1909, et à moi adressé. je procederal de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvel's Orlènna, No 311 rue Baronne, le MERCREDI. 31 mars 1909 à midi, la pro-

MERCREDI. 31 mars 1909 à midi, la propriété disprés décrite, à savoir—

"Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de queique façon en dépendent, eité dans le Deuxiemé District de cette ville, dans l'ilet No 431 borné par les rues Lopez, Rendon, Dumaine et Ste-Anne, désigné par le No treise sur un devis fait par George De Ar. mas, voyer, daté du 19 novembre 1900, annexé à un acte passé pardevant Rob ri Legier, notaire, le 16 avril 1500 et d'après le quel devis ledit lot tre ze mesure trente pieds neuf pouces et tro s'ignes de face a la rue Dumaine anr cent pieds de profundeur. Acquispar Anthony Randazzo de Jonn H Schiebert, par acte pardevant Etheired M. Stafford, notaire, en cett- ville le 17 février 1904 feurégistré dans le livre des transfetta 214, foito 483.

C. nditions—Comptant, L'acquéreur devant assume les taxands 1100 at fairs, 10 nonvente de la comptant de

214, folio 483.
G. nditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1509 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Chas I. Des echaud, notaire, aux frais de l'acquéreur FREED & CLESI, Propriétés Foncières et Encanteurs, 83% rue Gravier.
G. I. Denechaud & W. J. Waanespack, avo-2 mars-2 7 14 21 28 31

## Danziger & Tessier

AWNONCE JUDICIAIRE La Résidence en bois a deux étages, 333 RUE MAGNOLIA.

Entre la rue Gravier et l'avenue Tulans. Anani un lot d'effets mobiliers.

Aussi un lot d'effets mobiliers.

Succession de Mine M. McCulloch.
No 88.3.6—Cour Civile de District pour la parciase d'Orléans.

DAR DANZIGER & TESSIER. C. A.
Tessier. Encanteur.—Bureau 124 rue Carondelet.—MARDI, le 27 mars 1909, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Parouns. il sera vendu à l'enchète publique en vertu d'un ordre signé le 10 fevrier 1909, par l'Hon. T. C. W. Elliis, juge de la susdite Cour, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulés, la propriété ci-après décrite, à savoir. crite, à savair:

Un certain lot de terre avea les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 333, rue Magnolia, et comprenant nue résidance aimple à deux étages, en bois, contenant 8 c'ambres, citerne, hangar, etc., dans le Premier District de cocte ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, B. Claiborne, Gravier et l'avenne Tulane, désigné comme lot à surun devis par C. U. Lewis, député voyer de ville, le 16 juis 1898, annezé à un acte de partage entre Margaret McCormick et Mme Elisabeth Dermody, passé pardevant J. C. Henriques, notaire, le 24 juin 1898, d'après lequelidevis ledit lot mesure 26 pieds 2 ponces de face à la rue Magnolia sur 26 pieds 6 lignes de largeur dans le fond et d'une profondeur de 82 pieds 11 pouces 5 lignes en la ligne de côté le plus près de la rue Gravier, et 77 pieds 9 pouces 6 lignes aur la ligne de côté le plus près de la rue Gravier, et 77 pieds 9 pouces 6 lignes aur la lugne de côté le plus près de la rue Gravier, et 77 pieds 9 pouces 6 lignes aur la lugne de côté le plus près de la rue Gravier, et 77 pieds 9 pouces 6 lignes aur la lugne de côté le plus près de la rue Gourgogne, sur une profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après un de vier leges. Les leux de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Rempart, Bourgogne, Le Man he ou Jaudon et l'avenue Caffin, désigné par les lettres A. B. C, D. E, F. G. H. I. J., K. L. M. N. O. P. Q. R. B. T. et les Nos cinq. entre lignes parallèles, de 96 pieds 10 pouces et 3 lignes; e lot A. Formant le cois de la rue Bourgogne et de l'avenue caffin; le let E est contigu au lot D et me. avenue de 1409. Le leux de l'avenue caffin; le let E est contigu au lot D et me. avenue de 1409. Le la cour d'après un de l'avenue caffin; le let E est contigu au ne profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds 4 pouces et 3 lignes; e lot A. B. C et D me avenue caffin; le let E est contigu au ne profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds 4 pouces et 3 lignes. crite. A savoir:

Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur. 20 (6v....20 21 28-mars 7 14 21 23

### Geo. St. Paul.

ANNONOR JUDICIAIRE. JOHN DUBUC ET AL. VERSUS JAMES HOWARD PRADOS.

No 86 973-Cour Civile de District JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bour-JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bour-le, No 311 rue Baroane. Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci des-sun initulée et numérotée, lequel ordre et daté et aigné du — janvier 1909, le vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnée,

a l'heure et à l'endroit di-dessus mentionnés, comme suit:

1º Quatre certains lots de terre, situés dans le Faubourg Franklin, dans l'ilt. No 184 ésignés comme iots Nos 5, 6, 7 et 8, les lots Nos 5, 6 et 7 mesurant chacun 31 piede, 11 pouces et 5 lignes de franklin aur 104 piede, 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et le lot No 8 mesurant 31 piede, 11 pouces et 5 lignes de face à ladite Promenade Franklin aur 104 piede, 10 pouces et 2 lignes de profondeur, le tout en mesures anglaise, et d'après un pian de L. J. Pilié, daté du 5 août 1º35 et déposé dans les archives de G. LeGardeur. Ledit ilet No 184 est maintenant d'après le ro'l d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans l'ilet No 184 est maintenant d'après le ro'l d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans l'ilet No 185 et est borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, Dorgenois et Law. Painters, Dorgenois et Law.

2º Quatre certaine lots de terre situés dans
le Faubourg Franklit, dans l'ilet No 200, et
désigne comme lot 1-2-3 et 4 sur un plen de designe comme lot 1-2-3 et a sur un pren ue L. Surgi, daté du 8 septembre 1836 et dépesé dans les archives de H. Pedesclaux, notaire. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Hunters sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Force.

Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurant chagun 31 piede, 11 pouces et 5 lignes à la rue Hunters sur 104 pieds 10 ponces et 2 lignes de pro-

sur 104 pieds 10 pouces et 2 lignes de pro-fondeur; ledit liet No 200 est maintenant l'iles No 1218 d'après le rôle d'assessement de cette ville, et est berné par l'avenue Fran-kiu, les rues Hunters, Tonti et Rocheblave. 3º Denx certains lots de terre situés dans l'ilet No 200 du Faubourg Franklin, désigné sur un plan mar L. Surgi, daté du 8 septem-bre 1836, déposé dans les archives de H. Pédesciaux, désigné comme lots Nos 14 et 15; lesdite lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Vertu sur 159 pieds 10 pou-ces et 3 lignes de profond-zr. 4º Deux certains lots de terre, situés dans le Faubourg Darcantel, désignés comme lots le Faubourg Darcantel, désignée comme lots
Nos 1 et 2 dans l'ilet No 80, sur un plan annexé à us aote pardevant L. T. Caire, notaire,
le 13 septembre 1836. Le lot No 1 meure
60 piede de face à l'avenue Londres sur 185
piede de profondeur et face à la rue Carnot, aur 114 pieds sur une ligne laquelle le sépare du lot No 2. Le lot No 2 meeure 97 pieds 5 ponosa de face à l'avenue Loudres sur une profondeur ie 114 pieds sur une ligne laquelle le divise du lot No 1.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur. l'acquéreur devant payer pour les actes de vente parderant Chas Schneidau, notaire et déposer dux peur cent du prix d'a-chat au moment de l'adudication, avec GEO. ST-PAUL, Escanteur.

AVIS AUX OREANCIERS

Téi Main 2268-W. 137 rue Carondelet. 31 jan-31-fév 7 14 21 28-mars 4

In D'Echan and McEwon Lumber Co. Lid., demandant un receveur. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orisans. — No 80,623 — COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orisans.— Ne 80,623 —
Division B. — Avis est par le présent
donné aux oréanciers de cette affaire et
à toutes autres personnes intérescées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront
la présente notification, les raisons (s'ils en
ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le
6ème compte provisoire présenté par la
Teutonia Bank and Truet Company et Fredederick Querans Jr, receveurs en cette affaire,
ne aerait pas approuvé et homologué et les
fonds distribuée confermément acult compts.
Par ordre de la Cour. THOMAN CONNELL,
(Irefier.—Benjamin Ory et Dart et Kernan, Greffier.—Benjamin Ory et Dart et Kernan, avocate.

VENTES A L'ENGAN

#### Will J. Morgan.

ANHONCE JUDICIAIRE Succession de VAB Pierre Foch.

No 85,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, En vertu de et conformément à un juge-ment de l'Honorable John St Paul, juge de la Division C Cour Civile de District, resulu le 5 février 1909 et signé la 11 février 1909. b levrier auccession of desens numérotée et in-dans la auccession of desens numérotée et in-titulée, ordennant la vente de la propriété ci après décrite et adressé à Will. J. Morgan, escanteur, je vendrai à l'encan, JEUDI, le 18 mars 1909, à midi, à la Bourse des Prorietes Foncières.

priétés Foncières,

Terrain vacant et propriété amélierée de vaieur dans le Troisième District. Magasia et résidence, coin des ruse Dauphine et avenue 8t Maurice. Cottage deuble sur l'avenue 8t Maurice et ruse Dauphine et Bourgogne. Cottage simple, rus Dauphine, entre l'avenue 8t Maurice et la rus Tricou. Petit cottage, rus Bourgogne, entre l'avenue 8t Maurice et la rus Tricou. Résidence, coin des ruses Bourgogne et Tricou. Résidence, coin de l'avenue Caffin et la rus Bourgogne.

Cottage double rus Bourgogne.

Cottage simple coin des ruses Dauphine et Cottage simple coin des rues Dauphine et Lemanche.

Et Quatre-vingf deux Terrains de choix va-canta, à paiemente et conditions faciles.

JEUDI, le 18 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 3 t1 rue Ba-

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

1º Un certain liet de terre situé dans le Trois'ème District de cette ville, étant l'ilet No 222, borné par les rues Dauphine, Beurgogne, l'avenue Camn et la rue Lemanche ou Jourdan, composé de vingt terrains, désignés comme lots A. B. C et lot quatre à vingtincinaivement. Les lots A. B et C sont contigus et meaurent comm- suit. à savoir.

Le lot A formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Caffin et meaurant 32 pieda 9 pouces de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 5 pouces de profondeur et façadés à la rue Dauphine, sur 129 pieds 5 pouces de profondeur et façadés à la rue Dauphine, sur 129 pieds 5 pouces de profondeur et façades à la rue Dauphine, sur 129 pieds 5 pouces de profondeur entre ligues parailèles. Le lot C merant 33 pieds 4 pouces et 4 ligues de face à la rue Dauphine, sur 129 pieds 5 pouces de profondeur entre ligues parailèles. Le lot C merant 33 pieds 4 pouces et 4 ligues de face à la E masurant 39 pieds 5 pouces de prefrondeur entre lignes parallèles. Le lot C merant 33 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la
rue Dauphine sur une profondeur de 128
pieds 5 pouces entre lignes parallèles. Les
lots 4, 5, 6, 7 et 5 mesurant chacun 35 pieds
1 pouce et 4 lignes de face à la rue Dauphine,
sur une profondeur de 128 pieds, 5 pouces,
entre lignes parallèles Le lot No 8 formant
le coin des rues Dauphine et Le Manche. Les
lots 9 à 13 inclusivement sont contigus, et
mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à
la rue Le Manche ou Jaudon sur une profon
deur de 140 pieds 6 pouces entre lignes parallèles; lot No 14 est contigu au lot No 13
et forme l'encoignute des rues Le Manche et
Bourgogne et mesure 33 pieds 10 pouces 4
lignes de face à la rue bus Le Manche et rune
profondeur et facade à la rue Bourgogne de
140 pieds 6 pouces lot No 15 forme l'encoignure de la rue Bourgogne et de l'avenue
Caffin et mesure 33 pieds 10 pouces 4 lignes
de face à l'avenue Caffin sur une profondeur
et façade à la rue Bourgogne de 140 pieds 6
pouces; lots Nos 16 à 20, inclusivement,
sont contigus chacun et mesurent chacun 31
pieds 6 pouces de face à l'avenue Caffin sur
une profondeur de 140 pieds 6 pouces entre
lignes parallèles. Le tout d'agrès un devis
fait par Geo. de Armas, voyer, da: 6 15 'acvier 1909. Etant la propriété premièrement
décrite dans l'invent-ire.

2º Un certain ilet de terre, situs dans le
Troisième District de cette ville, borné par
les rues Rempart, Bourgogne, Le Man he ou
Jaudon et l'avenue Caffin, désignés par les lettres A. B. C, D. E. F. G. H. I. J.
K. L. M. N. O. P. Q. R. B. T. et les Nos cinq,
aix, quinze et seise; les lots A. B. C et D meeurant chacun 31 pieds 4 peuces et 1 ligne de

Pour la propriété Foncière — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an. la portion de crédit derant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui erdossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantes par Fypo. Ahêque apéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses nauelles de sécurité, avec 10 peur cent d'honoraires d'avocat an cas que ledit billet sersit mis entre les mains de l'avocat pour collection; ladite propriété devant être payée sin porteur du Billet hypothécaire comme l'intérêt doit être, et l'acquéreur, et l'assure da montant de son encher toutes les taxes sur la propriété dése et exigibles pour l'année 1909, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acts de vente pardevant E. A Parsong, notaire, aux frais de l'acquéreur. 20 (4v., 20 21 28 — mars 7 14 21 23 fondeur de 128 pieds 4 pouces et 4 lignes en-t etignes parallèles; la lot P forme le coin de l'avenuc Caffin et de la rue Rompart et mesu-re 33 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Caffin sur une profondeur et façade à la rue Rompart de 125 pieds 4 pouces et 4 lignes; les lots Q. R et 8 mesurent chaoun 31-pieds 6 pouces de face à l'Aave Caffin sur 125 pieds 6 pouces de face à l'Asve Camn sur 125 pieds 4 pouces et à lignes de profundeur en tre lignes paralleles; les dits sont contigus; le lot Q, est contigu au let P et le lot S est contigu au lot No 6; les lots Nos 5 et 6 sont contigus et meurent chacun 31 pieds 6 pou-ces de face à l'avenne Caffin, sur use profosces de face à l'avenne Caffin, sur une profed-deur de 140 pieds 6 ponces entre lignes pa-ralièles, le lot Ne 5 est contigu au lot T; et le lot T mesurant 31 pieds 6 ponces de face à l'avenue Caffin, sur 125 pieds, 4 ponces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ledit lot est contigu dans le fond des lots A, B, C et D, Le tout d'après un devis ci-deaus

mentionné de Gro, de Armas, voyer, daté du 15 janvier 1909. Etant la même propriété deuxièmement et troisièmement décrits en Traisieme District de cetre situe dans le Traisieme District de cette ville, désigné par le No 318, borné par les rues Tricou. Delary, Rempart et Bourgogne. Ledit liet est composé de vingt.deux lots de terre désignés par les lettres A. B. C. B. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N., O. P. Q. R. S. T. U. V et mesare comme suit. à savoir : lots A. à H., inclusivement sont contigus et mesurent chacun 33 pieds 7 pages de faces a la vue Bourgayne sur une pouces de faces à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes parallèles de 134 pieds profondeur entrelligues barainese us las piedes la pouces et 7 lignes, le lot A formant l'encoignure des rues Bourgogne et Tricon; le lot H formant le coin des rues Bourgogne et Deléry; les lots I et J sont contigus et mesurent chacun 29 piede 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Deléry sur une profondeur de de face à la rue Delèry sur une profondeur et façade à la rue Rempart ce 104 pieds 4 peu cos; les lots 0 et P sont contigue et mesurent chacun 39 pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur, entre ligues parallèles, de 119 pieds 2 pouces et 5 ligues; les lots Q. R Set T sont contigue et mesurent comme suit: le lot Q mesurant 29 pieds 9 pouces et 6 llignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur de 104 pieds 4 pouces, et façade à la rue Rempart, formant le coin des deux dites rues; les lots H, H et T, mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Rempart, formant le coin des deux dites rues; les lots H, H et T, mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue lots U et V sont contigues et mesurent chacun 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue 129 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rne Tricon per une profondeur entre lignes paral-lèles de 134 pieds 4 pouces. Le tout d'après un devis fait par Geo. de Armas, voyer, daté du 15 janv.er 1909. Etant la propriété qua-Doux Certains lots de terre ensemble

avec toutes les bâtisses et amélierations qui avec toutes les bâtisses et amélierations qui avec trouvent et teutes les dépendances y ap-partenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 317, borné par les rues Bourgogne, Hancock, Tricou et Rem-part, désignés par les No Deux et Trois eur au devis de Geo. de Armae, voyer, daté du 15 un devis de treo, de armas, vost, dasse da lo ianvier 1909, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une protondeur de 156 pieds 5 pouces 7 lignes, Etant une partie de la propriété cinquième-ment et dixièmement décritée dans l'inven-

50 Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme ilet No 216 et borné par les ruce Dau-Troisième District de cette ville, désigné comme ilet No 216 et borné par les rues Danphine. Talcon, Bourgogns et St-Maarice, au trefois rue Hancock. Ce dittlet et composé de vingt-et uu terraigs ou portions de terre désignés par les jettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, R, L, M, N et par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13 et 14 et meaurent comme suit, a savoir. La portion A formant le coin des rues Dauphine et 8.1 Maurice, autrefois rue Hancock, et mesure 104, 4° de face à la rue St-Maurice de 103 pieds 9 pôuces et 4 lignes entre lignes parallèles. la portion B est contigue dans le fond à la portion A et mesure 60 pieds 7 pouces de face à la rue St-Maurice, 16 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur à la ligne de côté vere la rue St-Maurice et courant vers la rue Dauphine une distance de 50 pieds 7 pouces, delà sur une ligne parallèle à la rue St-Maurice et courant vers la rue Dauphine une distance de 50 pieds 7 pouces, delà sur une ligne parallèle à la rue St-Maurice et courant vers la rue Dauphine et vers l'avenue St-Maurice al arue Dauphine et vers l'avenue St-Maurice et courant vers la rue Dauphine et vers l'avenue St-Maurice et courant vers la rue Dauphine et vers l'avenue St-Maurice et courant vers la vers l'avenue St-Maurice et courant vers l'avenue st-Maurice et cour

VENTES A L'ENGAN.

#### Will J. Morgan.

St Maurice, une distance de 10 pieds, de là sur une ligne paralièle à la rue Dauphine, une distance de 104 pieds, 4 poet-ces ou elle réloint l'avenue St Maurice; les lots C. D. E. F et G se joignent et mesurent chacun 29 pieds 28 pouces et 4 lignes de face à la rue St Maurice sur une profondeur de 104 pieds 4 pouces entre lignes paralièles, let G tormant le coin des rues et Maurice et Bourgogne; les lots H et I se joignent et mesurent chacun 30 pisda de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 148 pieds 16 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles; les lots 6.7, 8, 9, 10 et 11 ac joignent et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur de 104 pieds 4 pouces entre lignes parallèles le lot No 11 formant 1e coin des rues Tricou [et Bourgogne; le lot K profondeur de 104 pieds 4 pouces entre lignes parallèles le lot No 11 formant 1 et coin des rues Tricou jet Bourgogne; le lot K joint le lot No 6 et mesure 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tricou aur une profondeur de 104 pieds 6 pouces entre lignés parallèles; lot L forme le coin des rues Dauphine et Tricou et mesure 34 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine eur une profondeur de 113 pieds 9 pouces de lignes de profondeur et façade sur la rue Tricou; formant le coin desdités demu rues, lots M et N es loignent et mesurent chacun 34 piels 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 113 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles; les lois 13 et 14 se joignent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Dauphine, sur une profondeur de 113 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles; les lois 13 et 14 se joignent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Dauphine, sur une profondeur de 113 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles; le lois 13 joint le loit N et le loit 14 loint le loit A et une part e du let B. Le tont suivant un plan de Geo. de Armas, veyer, date du 15 janvier 1909 Etant la prepriété sixièmement, septimement haitlemement et neuvièmement janvier 1909 Etant is propried sixtemedial; septiemement intilémemet et neuvièmement décrite dans l'inventaire 6º Quatre certains lots de terre avec los améliorations qui s'y trouvent et tout es qui y appartient ou en dépend, situés dans le Trosième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Trioou, Han-cock (maintenant St. Maurice) et Rem-parte, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 sur un plan de Geo. de Armas, voyer, daté du 15 ianvier 1909, et mesuraut suivant ledit

de fane à la rue Tricou sur une profondeur de 104 piede 4 pouces, entre lignes parailé es. Etant une partie de la propriété ciaquiem-ment et dixiémement décrite dans l'inventaire,
7º Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de ce te ville, dans l'ilet No 215, borné par les rues Bourgogne, Troou, Danné, ne et Deléry, désigné par le No 11 et meanrant 44 piede 9 pouces et 7 lignes de face à rue Tricon aux une profondant et une race a rus 1 ricon and ane profession at the façade sur la rus Bourgogne, de 112 pieds, entre lignes parallèles, formant le coin des dites deux ruse. Le tout suivant le plan sus-mentionné par Geo de Armas, voyer, daté du 15 janvier 1909. Etant le propriété ousième. ment décrite dans l'inventaire, ment decrite cans l'investeure.
Conditions — Un tiers on pias comptant, à
l'option de l'acquereur, et la balance, s'il y
en a en des termes de crédit de un et denx
ans, en biliets de l'acquereur, portant interêt
au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque avec réserve et lieu de vendeur; leadites hypothè-

plan, chacun 28 nieds, 5 pouces et 3 lignes

certifiées par acte de vente authentique de-vant être passée devant Robert Legier, no-taire, aux frais de l'acquéreur. Un dépêt de dix pour-cent du montant du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1909.

Ladite propriété à vendre en lots simples, excepté dans le cas cu le genre d'amétiora-tiorations exigerait l'offre de deux lots ou will J. MURGAN, Encanteur, Walter L. Glesson, avocat. 14 fév...14 21 28.-mars 7 14 18

# Freed & Clesi.

AWHOROS JUDIOLAIRS. VENTE DE RECEVEUR.

James J. Gazin ve Gezin Sash, Door, Blind & Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-léans—Ro 87,370—Division C. 12---Terrains de Choix dans le Premier

District---12. A l'Enchere publique, JEUDI, le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Fon cières, No 311 rue Baronne.

DAR FREED & CLESI.—N. J. Clesi, Encanteur — En vertu d'un ordre rendu par l'Hon. John St Paul, juge de la Divission C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans dans l'affaire ci-desaus intitulée, daté du 29 janvier 1909, la propriété ci-anrès déorite: ci-après décrite

cianrée décrite:

Douze certains lots de terre, ensemble avec toutes les amétiorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 704, borné par los rues D'Héméourt, S. Génole, Bandin et B. Clark, désignés par les Nos la 12 in-clusivement, sur un plan et certificat d'arpen-tage daté du 9 mars 1906 signé par H. C. Brown, député voyer de ville, annesé à un acte de George Montgomery, daté du 2 juin 1906, d'après lequel plan foedits lots mesu

Les lots I et 2 mesurent chacun treute et un pieds, onse pouces et six ligues de face à la rue S. Clark la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix huit y da, entre ligues égales et parallèles. Le lot No l entre ligues égales et parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues S. Clark et Baudin. Les lots 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue S. Clark, le même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix huit pieds entre ligues égales et parallèles.

Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun treute-et-un pieds onze pouces six lignes de face à larue 5. Clark la même largeur dans le fond eur cent dix huit pieds de pro'ondeur entre lignes égales et parallèles; le let Nu 10 forme le c in des rues S. Clark et D'Hémécourt, et les lots 11 es 12 s étendant immédiatement dans le fond des lots ci-dessus décrita mesurant comme suit, à savoir:

crita mesurant comme suit. A savoir Le lot No 11, trente piede six ponces et que Le lot No 11, trente pieds six ponces et qua-tre lignes de face à la rue D'Hemécourt, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent ciaquante neuf pieds dix poncee et trois lignes entre lignes égales et parallèles et le lot No 12 meaurant trente pieds six pou-ces et quatre lignes de face à la rue Baudin la même largeur dans le fond sur une profon deur de cent cinquante neuf pieds dix pouces deur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes.

Acquis par la Gasin Sash, Door, Blind & Lumber Mfg Co, par acte passé pardevant E.

M. Stafford, notaire, le 32 soût 1906 et anre-gistré en le livre des Transferts 209, fuito 129. 23. Conditions—Un tiers on plus comptent, la

Conditions—Un tiers on plus comptant, la balance en billets échéant un et deux ans portant 8 0/0 d'intérêt par au devant être ga-rantis par lieu de vendeur et hypothèque sur la prepriété vendue, et toutes les autres clauses nsuelles de sécurité, l'acquêreur decianses associated de securité, i acquareur de-vant asseumer toutes les taxes pour l'aunée 1909 au dessus et en plus du prix de l'adju-dication, payer pour l'acte de vente parde-vant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'ad-judication chez FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétée Foncières 838 rue téravier.

H. W. Robinson, avocat pour le receveur.
31 jan-fév 7 14 21 28-mars 4

## E. A. ANDRIEU,

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

P. O. Motro 113. Nouvelle Oricens, Line.

VENTES A L'ENCAN

#### W. H. Fitzpatrick.

ANDORUE SUDINYA 'RT.
VENTE EV PARTAGE.
ATTENTION' CAPITALISTES ET SBUK
QUI 'HERCHENT UNE RESIDEN 'ME
BELLE PROPRIETE DANS LE SIX CERE
DISTRICT.
-COTTAGE SIMPLE,
5724 RUE LAURFL.
DEUX (OTTAGES SIMPLES)
603 ET 605 RUE ELBONGE &
COTTAGE 'SIMPLE,
5857 RUE TCHOUPITOULAS
Dans la succe-sion de Louis Newald vs Chustes
les E Newald et Herman L. Newald
No 87,998—Cour Civile ds District pour la
paroisse d'Orléans, Division D

No 87,998—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

DAR W. H. FITZPATRICK, EXCAPTRIES—
Bureau No 729 rue Union — JEGDE, le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Barosses, il seus vendu en vertu de et conformément à un jugement rendu le 14 janvier 1909, et signé le 20 janvier 1909, par l'iton. W. B. Semmerville, juge de la Cour Civilede District pour la paroisse d'Orléans, Division B. dema l'affaire ci-deaus initulée, la propriété crapte décrite, à savoir décrite. à savoir—

1º Un certain lot de terre, avec toutes les bâtieses et améliorations qui a'y tressument, estué dans le Sixième. District de cette ville,

gne par le No 9 et mesurant730 pieda de gne par le no 9 et mesurantisu pieta de /ace à la rue Laurel sur 105 piede de piu/ondeur entre lignes parallèles. Les amédorations compreunent un cetage simple No 5624 rue Laurel, contenant & chambres, chambres bain etoflics.

chambres, chambres bain stoffice.

2º Deux certains lots de terre aventectes
les bâtisses et améliorations qui s'v trouvent, situé dans le Sixième District de cette
ville, autrefois Hurstville, dans l'ilet desgas
par le No 21. maintenant ilet No 53 sus le
nouveau plan de ville, borné par laveuse
Nashville et les rues Eléonore, Pattoa saciennement Laurel) et Constance (anguanement Live Oak): les dits de terre sant
désignée par les Nos ours et dont sa josgnent et menrent, suivant le plan trasé par
W. B. Kromthast, Jr. architecte, et escont
yendus comme suit, savoir: entre tignes parallères de cent ciuq protesteur entre tignes parallères de cent ciuq piest : Les amelierations comprennent un contage simple en beis, 6 chambres, chambre a bain, vestibule allées en schlinger, stc. (B) Le lot numéro Douzs portan : le auméra manicipal 605 rue E écoore, mesuran : u-suter

pada de fase a la rue Riccinore auruno ron-fendeur entre lignes egales et paral-lèles de ceat ciuq pieda. Les améliora-tions comprenant un cottage simple en bors. & chambres, cuisire, chambre à bain, chambres commores, cuisrre, chambre à bain, casan res de domestique, trottoir en schillinger est.

3º Un certain lot de terie, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvest est te dans le Sixième District de cette ville, dans illet No 8 su Horstville, borné par la venue Nashville fes me. Tchoupitou a fan-tref lis Levée ), Eléonore et Pieston [mainte-mant Amonomaton] ledit lot est desuma nas nant Annonuistion | ledit lot est designe per mesurant vingt quatre pieda de face à la re Tchoupttoules sur cent vingt-inq plede de profondeur entre lignes parallèles. ave toutes les bâtisses et améliorations qui ayen toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, aitues dans le Six'ème Distract de la Noye le-Oriéans, dans l'Il-5 No 5 de Hurstville, borné par les rues Tchoupitouiss Hurstville, borné par le rues Tchoupitouias (ou Levée). Preston (maintenant Ausouciation). Eiéonore et l'avenus Nashville. Lestius lois sont désignée par les Nos 2 et 3. Le let No 2 mesurant d'après un plan fait par A. Tolédano. sous la date du 6 mars 1585, vingt-quatre pieds déface à la rue Tohoupitoulas sur cent vingt-dinq pieds de profusdeur, entre lignes parallèles; le let No 3 est contigu au loi No 2 et moure d'après un plan annexé à une santafait par Charles Weiss et Peter Siren à Louis Newald par acte passé pardavant Ecnest Commagère, ancien notaire, le 14 cept unite 1885 vingt nuatre pieds de fice à la rue Commagère, ancien notaire, le 14 cept unite 1885 vingt quatre pieds de 1 con à la rue Levée ou Tche pitoulas eur cent vingt sinappieds de profondeur entre lignes parailères. Les améliorations comprennent us cut tage simple en bois 5807 rue Tchoupitoulas coutemant 3 chambres et une cuisine et 2 chambres dans la cout, 2 citernes, etc.

Conditions on les acquéreurs devant faire 10 000 de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour l'aite de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour e deiour. iap...31...fév 7 14 21 28...mas 4

### Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. Propriété Commerciale et Residence de Choix dans le Premier

District. Calcedonio Mazzola vs J. Spaitmann et al. No 87.863—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans.

DAR PRIEDRICHS & REDERSHEIMER

—G. G. Friedrichs, encenteur — Barcan

Ho 828 rus Commune — MARDI. is 9

mars 1909, à midi, à la Bourse des Proccis
sée Foncières, Ne 311 rus Baronne, it seravenda à l'enchère publique, en verta d'estconformément à un jugement la et reada as

Cour ouverts, daté du 27 janvier 1909 et
signé en Cour ouver e le 2me jour de février

1909 par l'H'n Geo. H. Théard, juge de la

Division E, de la Cour Uivile de District
pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire uidessus intitulée, les propriétée foncières ébetrables et améliorations qui s'y trouveat courme suit décrites, etc.:

Trois lots de terre située dans la ville du la

Rouvelle Oriéans, dans l'ilet borné par les

rues Sud Rempart, (autrefois Promenade Teura), DAR PRIEDRICHS & REDERSHEIMER

me Howard. (autrefois Promenade Tema). près lequel plan les lots sont contigns. Le lot No 3 formant le coin des rues Sud Rempart et No 3 formant le coin des rues Sud Rempact et Julie, mesurant dix-neuf (19) pieds hutt potces et une demie de face à la rue-Julie de (80) huit pieds, areo une largour dans le fond et façade sur l'allée commune de trente (30) pieds dix pouces et une ligne Le lot No à faisant face à la rue Sud Rempart et mesurant dix-neuf [19] pieds six pouces et et mesurant que-neur (19) piede au podosset trois huitèmes de ligne et ayant une largeur et façade sur l'allée en commun dans le fond de vingt-aix [26] piede neuf [9] pouces et unic [8] lignes, ledit tot est contigu au lot No 3. Le lot No 5 est contigu au lot No 4 et a que Le lot No 5 est contigu au lot No 3.

façade à la rue Sud Rempart de dixneuf [19] piede onse [11] peaces
est aix hultièmes de ligne et une profosd se
sur latigne de côté le plus près de l'aveaue
Howard de quatre sing dix (90) piets, et
d'une largeur dens le fond et façade sur l'ai
lée commune de vingt sant [22] piede. d une largeur dans le fond et façade sur l'ai lée commune de vingt sept [27] pieds, unix pouces. Tous les droits et privilègee sar l'allée commune appartiennent à ces trois lots. Nos 800, 802,804,804 Rompart, coin de la rue Julie. Les améliorations comprenant une grande hâtisse en briques à trois étages, tivisée en 3 magasine, faisant face à la rue set Remnart An nomine. grande hátiase en briques à trois etages, 2192-sée en 3 magasur, faisant face à la rue sad Rampart, Au premier étage, vestibuise ét chambres à coucher, dans la courçoiternea etc. Une bou encoignure de commerce. Conditions—Une moitié 1/2 comptant et haiance en un an portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication insqu'à paisean de la date de la adjudication i usqu'a passe-ment, garantie par hypoihéque » pédiale et l'est de vendeur et privilège sur la propriéta ven-due et toutes les clauses usuelles de sécu 146. L'acquéreur devant payer les taxes de 1409 et faire un dépêt de 10 010 pour lier la vents. L'acquéreur ne devant pas recevoir les loyers

AV18 DE SUCCESSIONS Succession de Monry Downing assess

nommé Heary Downey.